

COMPTE-RENDU FINANCIER EXERCICE - ANNEE CIVILE 2015

Association

Tampon Tennis de Table



Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Président

Téléphone
02 62 57 62 58

Courriel
tampontt@travelmad.fr

Adresse
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Site Internet
tampon-tennis-de-table.re

Salle spécialisée
Gymnase William Hoarau
35 rue Charles Baudelaire
97430 LE TAMPON

Agrément Ministériel
974 8760

Siret
49231936300023

Code APE
9312Z

Code APS
97409ET0103

SOMMAIRE

PREAMBULE	1
BILAN	1
DEPENSES	2
RECETTES	4
OBJECTIFS 2016	7
CONCLUSION	8

Remarque : toutes les pièces financières de l'association (chéquiers, factures, versements, notification de subventions, relevés de compte, ...) sont disponibles et consultables par tout un chacun. Chaque adhérent, sur simple demande, aura accès à l'ensemble des documents.

Préambule

Après une année 2014 que nous avons traversée sereinement sur le plan financier, 2015 marque un retour très prononcé à la prudence. Nous anticipons même une année 2016 difficile. Cependant, nous avons quasiment répondu à tous les objectifs que nous nous étions fixés et à toutes les attentes de nos licenciés. Nous avons pu :

- Renouveler et/ou acheter un grand nombre de petit matériel servant directement le domaine sportif,
- Verser tous les frais de déplacement aux adhérents qui en faisaient la demande,
- Contenir les tarifs comme les adhésions, ou encore les engagements aux stages proposés par le club,
- Rétérer notre « Contrat de Performance »,
- Réaliser les grandes actions et projets définis avec nos partenaires (Municipalité, Jeunesse et Sport) ou en interne comme les actions de découverte/promotion, d'aide aux publics défavorisés ...

BILAN

Notre budget avoisine pour 2015 les 43 000 euros. C'est encore un peu plus que l'année passée ; année durant laquelle nous avons bénéficié d'une subvention tout à fait exceptionnelle.

Vous pouvez constater que le bilan est nettement négatif sur l'exercice. Nous avons simplement anticipé la fin du contrat de notre entraîneur en provisionnant un compte épargne, ne sachant pas quel serait l'avenir de la fonction d'Agent de Développement au sein de notre association.

2/8

Nous avons totalement amorti ce déficit sur l'année par les réserves que nous nous étions constituées. Malgré la prudence, surtout financière, qui nous habite, nous ne pensons pas qu'une association type 1901 (à but non lucratif) doive thésauriser. Nous terminons l'exercice avec un compte principal assez « léger ». Nous n'avons pas beaucoup de marge de manœuvre à ce jour.

Comme expliqué dans le compte-rendu moral et d'activité, nous restons toujours très dépendants des subventions (CNDS, Conseil Départemental, Municipalité). Nous n'avons pas eu particulièrement à nous plaindre des sommes récupérées dans le cadre d'actions financées. Seul bémol, le Conseil Départemental n'a rien versé pour notre manifestation sportive – le tournoi Régional du mois de juin.

Les entrées financières étant très limitées sur les 4 ou 5 premiers mois de l'exercice d'une année comptable, nous attendons déjà, avec impatience, les prochaines subventions.

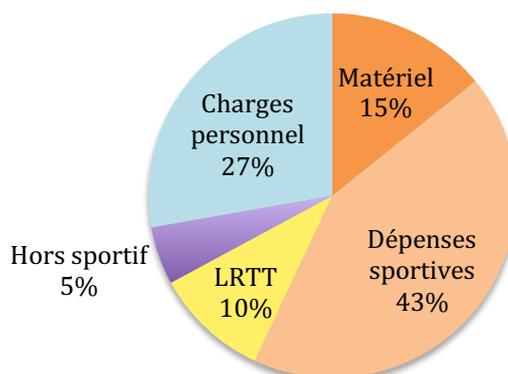
DEPENSES

Nous restons fidèles à notre ligne directrice depuis 2012. Nous ne dépensons que des sommes qui servent directement le tennis de table : actions sportives, de promotion, de découverte et envers les quartiers prioritaires.

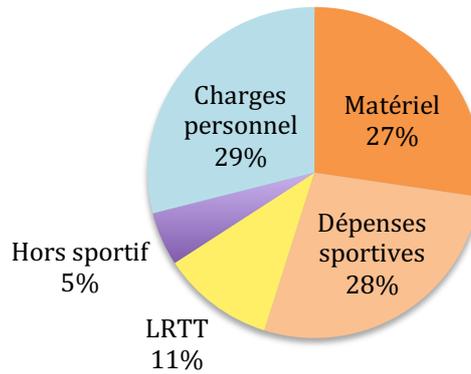
Nous essayons de bannir tout superflu et faisons souvent appel au système « D » ou aux bonnes volontés des adhérents pour éviter ou contenir certaines dépenses.

La représentation de nos paiements sous forme de « camemberts » est très parlante. Le couple Matériel/Dépenses sportives (stages, formations, participation aux compétitions, organisations de manifestations, achat de matériel, ...) représente un pourcentage plus élevé de dépenses en 2015 (58 %) qu'en 2014 (55 %) alors que les postes Charges de personnel, LRTT et Hors sportif ne bougent quasiment pas.

Répartition des dépenses 2015



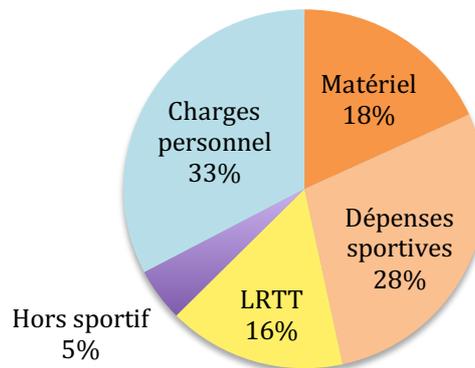
Répartition des dépenses 2014



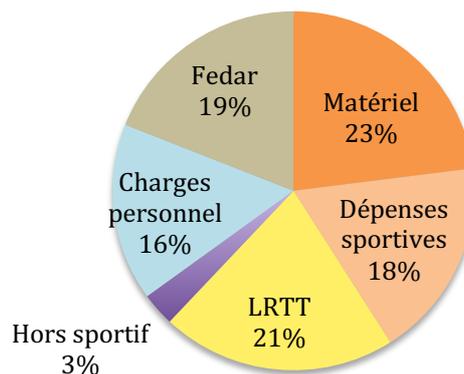
Seule la répartition du couple Matériel/Dépenses sportives est très différente entre les années 2014 et 2015. Ceci s'explique par le fait que l'achat de gros matériel (tables) a servi directement à l'action quartiers Prioritaires (Caravane du Ping) placée dans la partie « Dépenses sportives ».

Pour mémoire nous remontrons la répartition des dépenses pour les années 2013 et 2012 :

Répartition des dépenses 2013



Répartition des dépenses 2012



Voici un court descriptif des différentes charges que nous avons :

Autres organismes financiers

- Le livret Epargne

Achats

- Acquisition de petits matériels : différents types de raquettes, balles, etc.
- Tenues sportives : équipement des équipes en début de saison sportive
- Fournitures administratives (*) : achat d'une cartouche d'imprimante

4/8

Services extérieurs

- LRTT : affiliation, engagement d'équipes, licences, mutations ...
- Entretien et réparation (*) : achat de produits et matériels ménagers, système des filets séparateurs d'espaces de jeu
- Assurance (*) : assurance complémentaire auprès de la MAIF

Autres services extérieurs

- Action quartiers prioritaires : « Caravane du Ping »
- Organisations de manifestations de la LRTT : Critériums, Championnat de la Réunion Jeunes, Assemblée Générale de la Ligue au Tampon
- Organisations de manifestations du TTT : tournoi Régional et des Plaines, championnats par équipes
- Participation aux compétitions de Ligue : tous les déplacements sportifs terrestres
- Autres actions sportives : organisations conjointes aux journées USEP, indemnisation d'entraînement, participation d'un joueur aux Championnats de France Jeunes
- Autres actions de promotion : « Raquettes de Couleur »
- Formation : CQP Tennis de Table pour notre entraîneur (frais de dossier, examen de secourisme)
- Publicité, promotion, communication (*) : frais autour du site Web (hébergement, sécurisation, nom de domaine)
- Services bancaires (*) : frais de compte, carte bleue, accès internet
- Evènements club (*) : Assemblée Générale, pot de départ, achats pour le bar, repas de fin d'année

Charges de personnel

- Salaire mensuel et charges sociales

Remarque N° 1 : toutes les rubriques marquées (*) entrent dans le « Hors sportif », tel que nous l'avons défini par ailleurs. Certains de ces frais sont incontournables (assurance, frais bancaires, ...) mais toujours très maîtrisés.

Remarque N° 2 : les bilans précis (recettes/dépenses, descriptions, évaluations) d'actions spécifiques et subventionnées, font l'objet de comptes rendus envoyés aux organismes bailleurs de fonds.

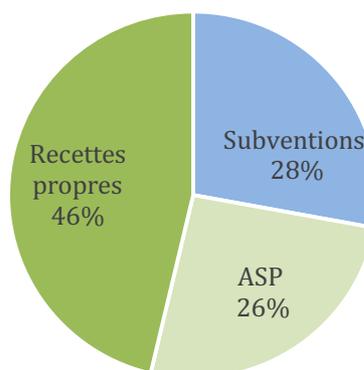
RECETTES

Nous voyons que sur les deux derniers exercices (hors subvention exceptionnelle perçue en 2014, et comme expliqué par la suite), **la répartition des recettes en 2015 est la même qu'en 2014**. Ici encore, nous semblons atteindre une sorte d'équilibre avec de manière très arrondie, des recettes en fonds propres qui se rapprochent des 50%, des subventions qui évoluent entre 25 et 30%, tout comme les aides pour le Contrat CAE-CUI.

Notre ambition serait de nous affranchir autant que possible du « poids » des subventions par rapport à nos recettes propres. C'est pour le moment totalement utopique. Le tennis de table ne véhicule pas l'image d'un sport « riche » (Cf. Compte-rendu moral et d'activité), donc rémunérateur, et, d'autre part, nous avons pris une option très « sociale » en favorisant au maximum une frange défavorisée de la population. Nos tarifs d'adhésion sont notamment très contenus.

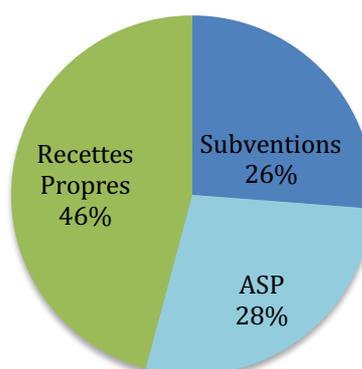
Répartition des recettes 2015

5/8



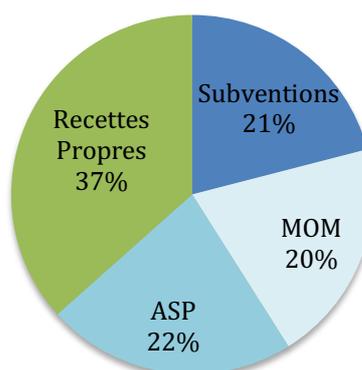
■ Subventions ■ ASP ■ Recettes Propres

Répartition des recettes 2014



Remarque : le graphique ci-dessus est représenté **sans** la subvention exceptionnelle reçue du Ministère de l'Outre-Mer en 2014 ; ceci nous permettant de nous rapprocher beaucoup plus de notre réalité. La véritable répartition, se trouve ci-dessous :

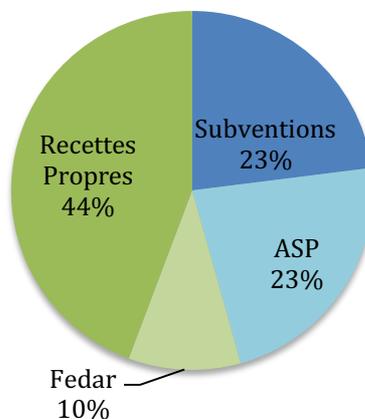
Répartition des recettes 2014



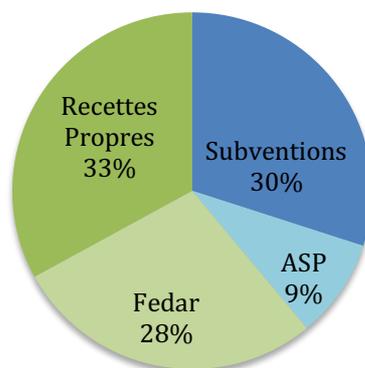
Pour rappel : ci-dessous la répartition des recettes pour 2013 et 2012.

Répartition des recettes 2013

6/8



Répartition des recettes 2012



Légende

MOM : Ministère de l'Outre-Mer

ASP : Agence de Service de Paiement (subventions pour le CAE de notre entraîneur)

FEDAR : Fédération des Associations Rurales (action de formation en 2011 et 2012)

Constats sur nos recettes

Nos moyens propres de financement continuent d'augmenter, passant de 11.860 euros en 2013 à 14.836 euros en 2014, et 16.775 euros aujourd'hui (+ 41 %).

Outre les subventions de nos partenaires et la contribution de l'ASP/CNASEA pour notre emploi aidé, ce sont les adhérents de notre club, ou d'autres associations, qui alimentent nos recettes :

Produits de manifestations

- Organisations TTT et organisations LRTT : frais d'inscriptions aux tableaux des tournois, rentrées sur les ventes au bar, indemnités d'arbitrage pour les compétitions de ligue, ...

Autres produits de gestion courante

- Cotisations licences/critériums
- Participation des adhérents : tenues sportives, repas de fin d'année, stages sportifs, ..

- Cession de matériel usagé : vente de raquettes, mousses, housses de raquettes stockées depuis un certain temps
- Organisation USEP : participation des associations des écoles sur les entraînements
- Organisations conjointes LRTT : participation au déplacement des Championnats de France jeunes

Produit exceptionnel

- Remboursement d'un trop perçu

7/8

Remarque N° 1 : alors que nous avons plus d'adhérents dans nos rangs, les cotisations/licences nous rapportent les mêmes sommes qu'en 2014 ; aux alentours de 5.600 euros. L'explication de cette stagnation est assez simple. Nous enregistrons plus de licences Promotionnelles (d'un coût moins élevé que les licences Traditionnelles). D'autre part nous avons accordé sur une partie de l'année civile, des remises très importantes pour l'action Nouveaux Publics (Féminines). Ceci représente un certain manque à gagner.

Remarque N° 2 : si l'on compare ce que nous encaissons sur les cotisations/licences et ce que l'on reverse à la Ligue, on s'aperçoit que le « bénéfice » est relativement réduit (moins de 1.700 euros). Cependant la Ligue Réunionnaise nous apporte certains soutiens (actions de promotion, défraiement des juges lors de manifestations estampillées « LRTT », aide aux déplacements aériens).

OBJECTIFS 2016

Nous souhaitons pour l'année à venir augmenter le volant de nos subventions. La municipalité du Tampon reconnaîtra, espérons-le, tout le travail que nous effectuons sur le terrain en nous donnant le petit coup de pouce nécessaire qui pourrait nous faire revenir aux sommes que nous percevions ... il y a quelques années.

Nous misons aussi sur le Conseil Départemental en retrouvant la subvention qui nous était octroyée jusqu'en 2014 pour l'organisation d'une manifestation régionale. Le dossier que nous avons déposé nous laisse espérer une issue plus favorable pour 2016.

Nous comptons aussi beaucoup sur la DRJSCS (via le CNDP). Deux grandes actions sont subventionnées chaque année et nous prévoyons d'être éligibles pour chacune des deux.

Les budgets de nos partenaires ne sont pas extensibles et ont plutôt tendance à se réduire d'année en année. A nous de monter des projets intéressants, sérieux et qui servent au mieux les intérêts de nos adhérents actuels et à venir (ouverture vers d'autres publics).

Il semble assez paradoxal d'espérer des augmentations de subventions d'un côté et de l'autre essayer d'amortir leur impact sur notre budget global.

Ce dernier point impliquerait par exemple des coûts de pratique nettement revus à la hausse (entre autres le prix de l'adhésion) ... ce qui n'est absolument pas notre intention.

Nous serons très certainement amenés à répercuter les inévitables hausses fédérales relayées par notre Ligue, mais notre politique générale nous pousse à rester dans des limites très raisonnables.

Nous touchons là la problématique des petites associations : le maintien d'une activité attrayante passe par des subsides externes (28% du budget global en subventions, 26% pour un Contrat Aidé d'entraîneur).

CONCLUSION

Il faut relativiser notre perte sur l'exercice 2015 qui s'élève à environ 6 250 euros. Nous avons alimenté un compte épargne à hauteur de 5 000 euros ; compte qui va nous rapporter quelques intérêts et qui servira également à renflouer notre compte-courant en cas de nécessité.

8/8

En fait, sur cette année 2015, nous n'avons dépensé que quelques 1 300 euros de plus que ce que nous avons fait entrer en recettes. Cette somme a aisément été absorbée par les réserves que nous avons accumulées.

On peut conclure que tout se passe bien pour nous sur le plan financier même si nous devons poursuivre nos efforts en contenant voire en réduisant autant que possible certains frais. Malgré tout, notre petite épargne risque de fondre en 2016.

Nous avons toujours au dessus de nos têtes la plus grosse difficulté à régler, à l'instar de nombreuses autres associations : la pérennisation d'un emploi d'entraîneur.

Notre budget a quand même bien évolué en une mandature. Il est passé de 19.226 euros en 2012 à 42.805 euros 4 ans plus tard, soit une augmentation de 120 % !

Le Conseil d'Administration vous remercie pour votre attention.

Le Président

A handwritten signature in grey ink, consisting of a large, stylized loop at the top and a vertical line extending downwards, crossing a horizontal line.

Marc DUBOURDIEU

Remarque importante :

M. Patrick SCHILLI a été le « vérificateur aux comptes » de l'association pour cet exercice 2015. Nous le remercions pour son travail pertinent et de qualité.